

**REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE**  
**MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 28 septembre deux mil vingt. Par suite d'une convocation en date du 21/09/2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le vingt-huit septembre deux mil vingt, à vingt heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice	11
Présents	9
Votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0
<b>Délibération n° 2020.09.18</b>	

Présents : ANDRÉ Jean-Philippe, DEGRYSE Michel, FEIG Laura, FLORANCE Olivier, JACQUIOT Muriel, MAGNIEN Karine, MIL-HOMENS Ticiano, VILLIÉ Véronique

Absent : HAUTIER Sandra, MARLOT Fanny

Pouvoir : Non

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur Michel DEGRYSE est désigné pour remplir cette fonction.

**DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT**  
**POUR LA COMMISSION ÉLECTORALE**

Suite aux élections municipales, il est nécessaire de nommer des délégués en vue de la composition de la commission électorale,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

Un conseiller municipal titulaire : Madame Karine MAGNIEN

Un conseiller municipal suppléant : Madame Véronique VILLIÉ

Un délégué de l'administration (désigné par le préfet) titulaire : Monsieur Aurélien BASTIEN

Un délégué de l'administration Suppléant : Monsieur Guillaume AYRAUD

Un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire titulaire : Monsieur Sébastien BERNARSKI

Un délégué désigné par le président du tribunal de judiciaire suppléant : Madame Marlène POSTA

Extrait certifié conforme au registre des délibérations  
Fait à Baslieux-lès-Fismes, le 28/09/2020  
Le Maire, Lucie POLLET

